



**Ndjamena a rappelé son ambassadeur au Cameroun « pour consultation », alors que le Tchad compte sur le Cameroun pour ses importations et exportations. Décryptage.**

Derrière le rappel de son ambassadeur basé à Yaoundé, un communiqué de la présidence tchadienne accuse les autorités camerounaises d'avoir laissé « plusieurs de ses lettres sans réponse ».

Selon le même communiqué, la crise a éclaté autour de l'affaire du rachat des actions de la société américaine Exxon Mobil par la société britannique Savannah Energy. Une acquisition à laquelle le Tchad s'oppose.

En effet, en décembre 2022, Exxon Mobil qui assure le transport du pétrole tchadien jusqu'à Kribi au Cameroun avait annoncé avoir vendu ses parts à la société Savannah. Seulement, pour le Tchad, cette dernière ne « dispose pas de capacités ni de garanties demandées par le Tchad », rapporte le communiqué du conseil extraordinaire des ministres du 27 mars dernier, consulté par BBC Afrique.

Le Tchad y émet « des réserves et des objections à cette cession car le pétrole est un domaine stratégique pour le Tchad représentant plus de 80 % des recettes d'exportation ».

## Crise avec le Cameroun

Ce que le Tchad dit ne pas comprendre, c'est qu'après plusieurs relances, le Cameroun, qui constitue la seule voie d'exportation du pétrole tchadien (903 kilomètres de tuyaux du pipeline Tchad-Cameroun passent sur le territoire camerounais pour amener le pétrole tchadien à Kribi dans le sud du pays), soit resté muet après avoir été informé « des agissements inamicaux et contraires aux intérêts du Tchad, posé par ses représentants au conseil d'administration de Cotco/Totco ».

Cotco côté camerounais, et Totco côté Tchadien, sont des sociétés filiales de l'américain Exxon Mobil, avec qui Ndjaména est en froid. Totco, jusqu'à un passé récent, gérait encore les quelque 180 kilomètres du pipeline côté tchadien. Sa filiale camerounaise Cotco continue de gérer les 900 kilomètres de tuyaux qui transportent le pétrole tchadien sur le territoire camerounais.

Ce qui irrite davantage Ndjaména, c'est que selon la présidence, les autorités ont appris le 20 avril 2023, « par voie de presse, la signature d'un accord prévoyant la cession par une filiale de Savannah Energy PLC de 10 % du capital social de Cotco, en contradiction avec les conventions et les statuts de COTCO, à la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) du Cameroun ».